

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 28 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, MM D'ORAZIO, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. PIERI	à	Mme PASQUALAGGI
M. CASASOPRANA	à	M. CERVETTI
Mme MOUSNY-PANTALACCI	à	M. Le MAIRE
Mme RISTERUCCI	à	M. GABRIELLI
Mme POLI	à	M. LUCIANI
Mme FERRI-PISANI	à	M. TOMI
Mme SAMPIERI	à	Mme TOMI
M.MARCANGELI	à	M. LAUDATO

**Etaient absents :**

MM BASTELICA, ZUCARELLI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Juin 2010

Délibération N°2010 / 138

**Budget Supplémentaire 2010 : régie du Port de Plaisance Charles ORNANO.**

## M. Le Maire expose à l'Assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2010 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance « Charles ORNANO ».

Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget de report qui assure la liaison avec le compte administratif 2009. Il intègre les résultats de l'année antérieure et reprend les restes à réaliser constatés au 31 Décembre 2009.

Ce projet de budget supplémentaire se décompose comme suit :

- En recettes et en dépenses de fonctionnement	429 847.95 €
- En recettes et en dépenses d'investissement	868 996.97 €
<b>Total du budget supplémentaire</b>	<b>1 298 844.92 €</b>

En section fonctionnement les principales inscriptions concernent

En dépense :

Chapitre 011 : Charges à caractère général : 44 500.00 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 20 000.00 €

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 365 347.95 €

En recette :

Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté du CA 2009 pour 429 847.95 €.

En section d'investissement les inscriptions nouvelles concernent

En dépense :

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 15 000.00 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 508 844.97 €

En recette :

Chapitre 10 : Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté du CA 2009 : 503 649.02 €

Chapitre 02 : Virement provenant de la section de fonctionnement : 365 347.95 €

Tels sont les principaux éléments du budget supplémentaire 2010 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance que je vous demande de bien vouloir approuver.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oui l'exposé de M. Charles CERVETTI, Adjoint Délégué,  
et après en avoir délibéré,**

Vu, la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,

Vu, la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu, le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu, l'article R 221-19 du code monétaire et financier,

Vu, l'article 2021 du code civil,  
Vu, le vote du budget primitif 2010 intervenu le 18 Décembre 2009 (Délibération n° 2009/243)  
Vu, l'avis de la commission des finances;

**ADOPTE**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,**

Le budget supplémentaire 2010 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance « Charles ORNANO » qui se décompose comme suit et tel que précisé dans le document annexé :

- En recettes et en dépenses de fonctionnement	429 847.95 €
- En recettes et en dépenses d'investissement	868 996.97 €
<b>Total du budget supplémentaire</b>	<b>1 298 844.92 €</b>

En section fonctionnement les principales inscriptions concernent

En dépense :

Chapitre 011 : Charges à caractère général : 44 500.00 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 20 000.00 €

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 365 347.95 €

En recette :

Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté du CA 2009 pour 429 847.95 €.

En section d'investissement les inscriptions nouvelles concernent

En dépense :

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 15 000.00 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 508 844.97 €

En recette :

Chapitre 10 : Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté du CA 2009 : 503 649.02 €

Chapitre 02 : Virement provenant de la section de fonctionnement : 365 347.95 €

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs et d'un affichage en mairie.

.....  
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus

**(suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE MAIRE,**

**Simon RENUCCI**